

AUTORISATION DES JOUEURS PAR LES CLUBS

Préambule

Dans click-tt, les licences sont valables pour une saison. Pour tout joueur qui souhaite reprendre la licence, il faut la prolonger selon l'article 2.3 de ce manuel.

1. Conditions

- 1.1. Le joueur à autoriser doit figurer dans click-tt.ch en tant que membre du club (voir manuel "1001- accès des clubs").
- 1.2. Le joueur à autoriser doit avoir rempli une des demandes de licence correctement et complètement (formulaires voir annexe) :
 - Annexe 1 : Pour les joueurs de nationalité suisse ou de pays de l'UE ou de l'AELE
 - Annexe 2 : Pour les joueurs de nationalité étrangère originaires de pays non-membres de l'UE ou de l'AELE titulaires d'un permis de séjour et/ou de travail suisse

Pour les joueurs mineurs, la signature d'un parent est nécessaire.

Le club est responsable que toutes les annexes demandées sur les demandes de licence soient disponibles en copie et conservées en toute sécurité avec la demande de licence. Tous les documents doivent être présentés ou envoyés à la demande de l'AR et/ou de STT pour consultation.

- 1.3. En cas de changement de club, l'ancien club confirme selon art. 13.2.1 RS la sortie dès que le joueur a rempli ses obligations financières et qu'il ne possède plus de matériel appartenant au club. La sortie est confirmée par l'ancien club principal dans click-tt après la demande du transfert. Lors d'un transfert depuis l'étranger, l'ancien club principal étranger confirme la sortie par écrit
- 1.4. Les joueurs des ligues nationales (y inclus les matchs de promotion pour les ligues nationales) ainsi que les joueurs qui participent aux championnats Suisse Elite ou Jeunesse doivent en plus signer la déclaration d'anti-dopage sur la demande de licence.
STT recommande à tous les joueurs de signer cette déclaration, mais ce n'est pas obligatoire.
- 1.5. STT traite les licences pour les joueurs étrangers (à l'exception des ressortissants de l'UE/AELE) qui participeront en ligue nationale y inclus les matchs de promotion pour jouer en ligue nationale. Avant le premier match de ces joueurs en ligue nationale ou en promotion, les documents nécessaires selon art. 11.3.3 RS STT et selon annexe 2 de ce manuel sont à envoyer par les clubs à l'office central STT (par la poste ou scanné par e-mail).

2. Demande de licence par le club

2.1. Début

L'administrateur du club entre dans click-tt avec son identifiant et son mot de passe.



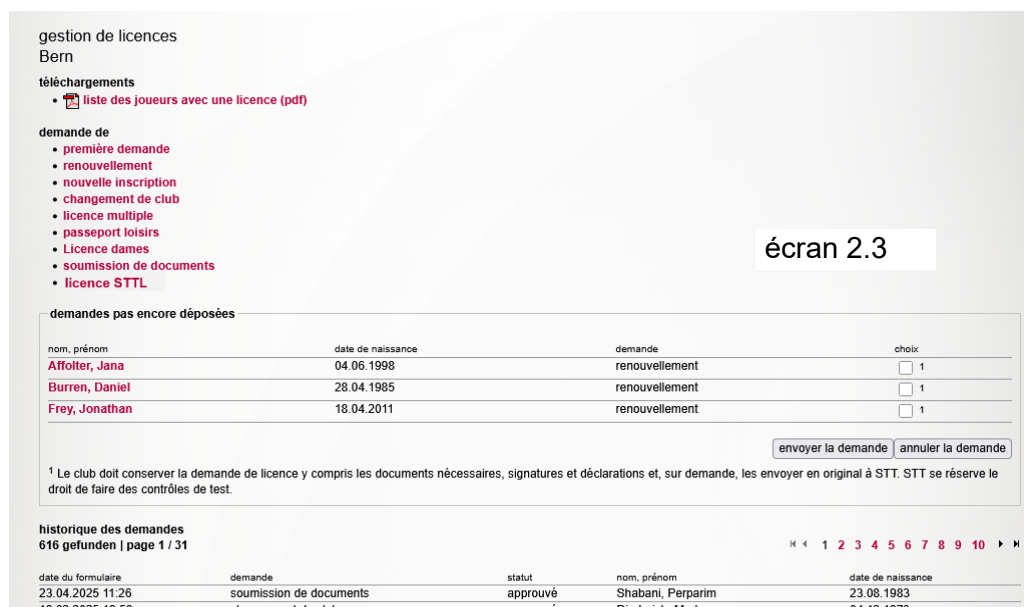
The screenshot shows the login page of the click-tt.ch website. At the top, there is a header with the STT Swiss Table Tennis logo and a navigation menu. The main content area is divided into two columns. The left column contains a list of links for various competitions and leagues. The right column contains a welcome message and a login form. The login form has fields for 'Nom d'utilisateur' (Username) and 'Mot de passe' (Password), with links for 'Oublié le mot de passe?' (Forgot password?) and 'Réinscription...' (Re-registration). There is also an 'Accéder' (Access) button.

Suite à l'inscription dans la section protégée, il faut sélectionner le menu <gestion de licences>.



écran 2.2

L'écran suivant (écran 2.3) montre les possibilités des licences pour les clubs:



gestion de licences
Bern

téléchargements

- liste des joueurs avec une licence (pdf)

demande de

- première demande
- renouvellement
- nouvelle inscription
- changement de club
- licence multiple
- passeport loisirs
- Licence dames
- soumission de documents
- licence STTL

demandes pas encore déposées

nom, prénom	date de naissance	demande	choix
Affolter, Jana	04.06.1998	renouvellement	☐ 1
Burren, Daniel	28.04.1985	renouvellement	☐ 1
Frey, Jonathan	18.04.2011	renouvellement	☐ 1

envoyer la demande annuler la demande

¹ Le club doit conserver la demande de licence y compris les documents nécessaires, signatures et déclarations et, sur demande, les envoyer en original à STT. STT se réserve le droit de faire des contrôles de test.

historique des demandes
616 gefunden | page 1 / 31

date du formulaire	demande	statut	nom, prénom	date de naissance
23.04.2025 11:26	soumission de documents	approuvé	Shabani, Perparim	23.08.1983
16.07.2025 16:50	changement de club	approuvé	Dickovski, Martin	04.12.1972

écran 2.3

téléchargements:

La liste des joueurs avec une licence est la liste de tous les joueurs actuellement autorisés à jouer du club. La liste peut être téléchargée en format pdf.

demande de:

Pour chaque demande, il faut choisir entre une première demande, renouvellement, nouvelle inscription, changement de club, licence multiple, licence dames, licence STTL (pour les joueuses et joueurs STTL) ou soumission de documents (en cas de nouveaux autorisations de séjour ou de nouvelles déclaration de soumission dopage). **Dans tous les cas, le club est obligé d'indiquer si une autorisation de jouer est également active à l'étranger.**

Pour la demande d'un passeport loisirs (encore disponible uniquement dans certaines associations régionales), voir le manuel « [1501-Mise en place passeport loisirs par les clubs](#) ».

Pour les définitions de première demande, renouvellement, nouvelle inscription, changement de club, voir le règlement sportif STT, art. 11.3.1.

Pour la définition de licence multiple, voir le règlement sportif STT art. 11.1.4

Pour la définition de la licence dames, voir le règlement sportif STT art. 11.1.2

Pour la définition de la licence STTL, voir le règlement sportif STT art. 170

demandes ne pas encore déposées:

liste des demandes faites mais ne pas encore envoyées à l'AR/STT

historique des demandes:

liste de toutes les demandes du club depuis 2001.

2.2. première demande

choisir <première demande> dans l'écran ci-dessus (écran 2.3).

première demande

1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fin

chercher des personnes

no. de licence

nom de famille

prénom

date de naissance [JJ.MM.AAAA]

Neuaufnahme in die Datenbank

nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer bis	membre chez	
Rossignol, Jan	12.10.1999	-	-	-	première demande

écran 2.4

Il faut saisir le nom de famille, le prénom et la date de naissance du joueur, ensuite cliquer sur <Suchen>

Le joueur est listé sous „saisie nouvelle dans la banque de données“ <Neuaufnahme in der Datenbank>. Si c'est le joueur souhaité, continuer en cliquant sur <première demande>.

2.1 données de base:

seulement dans le cas que le joueur a signé la déclaration anti-dopage sur la demande de licence, l'administrateur du club peut cocher < ☒ oui, signé >.

2.2 Stammdatenänderung

(Changement des données de base)
Voir le texte

2.3 Adresse:

contrôler et éventuellement ajouter les données du joueur.

2.4 données de la demande:

Normalement, le premier classement est D1. Des exceptions doivent être justifiées (p.ex. joueur vient du sport d'entreprise, etc.) continuer avec <continuer>

2.1 données de base

Titel

nom de famille*

prénom*

Nom de jeune fille

date de naissance* [TT.MM.JJJJ]

Nationalité*

sexe* ☐ féminin ☒ masculin

déclaration de doping ☐ oui, signé ☒ directives doping

2.2 Stammdatenänderungen

Veuillez seulement changer les cases suivantes dans le cas où les données de base ci-dessous sont fautives ou incomplètes. Les nouvelles données de base seront transférées automatiquement à l'office central qui va les vérifier et entrer dans le système.

nom de famille

prénom

Nom de jeune fille

date de naissance [JJ.MM.AAAA]

Nationalité

sexe ☐ féminin ☒ masculin

2.2 Adresse

rue

code postal / lieu /

pays

téléphone privé

téléphone bureau

téléphone mobile

fax privé

fax bureau

email 1

e-mail 2

Diese E-Mail Adresse ist nur informativ und wird bei keinem Prozess in dem System verwendet.

page d'accueil

2.3 données de la demande

licence multiple ☐ Le joueur ou la joueuse possède parallèlement une ou plusieurs licences dans d'autres pays

Classement et points actuels

classement

points

Soumettre un nouveau classement ☒

classement messieurs*

écran 2.5

<< retour

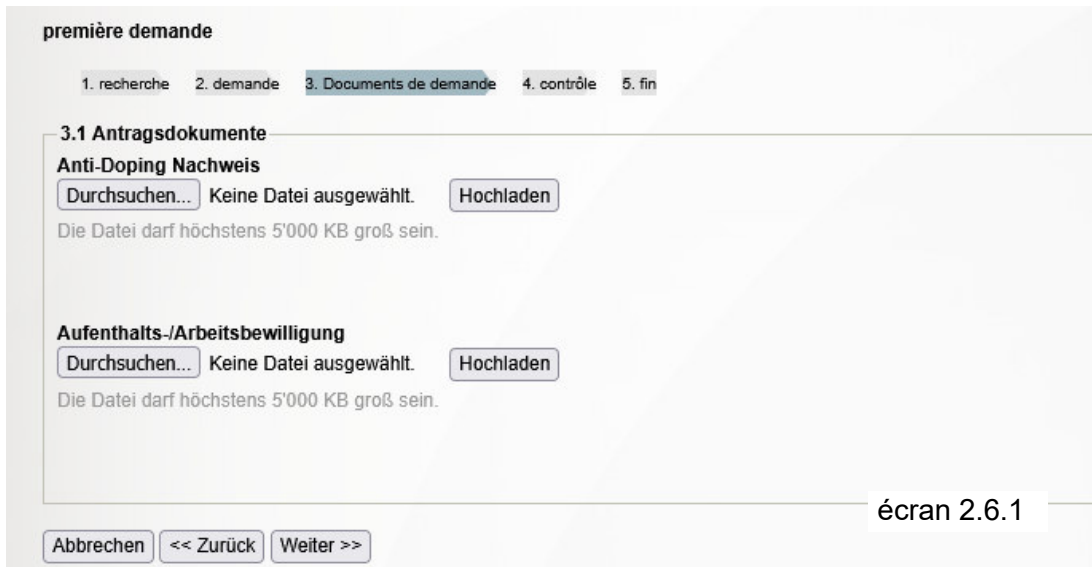
Rev. 8, 03.06.2026 / DB

Si la nationalité n'est pas Suisse ou la zone UE/AELE mettre la date d'entrée en Suisse et la date d'expiration de l'autorisation de séjour.

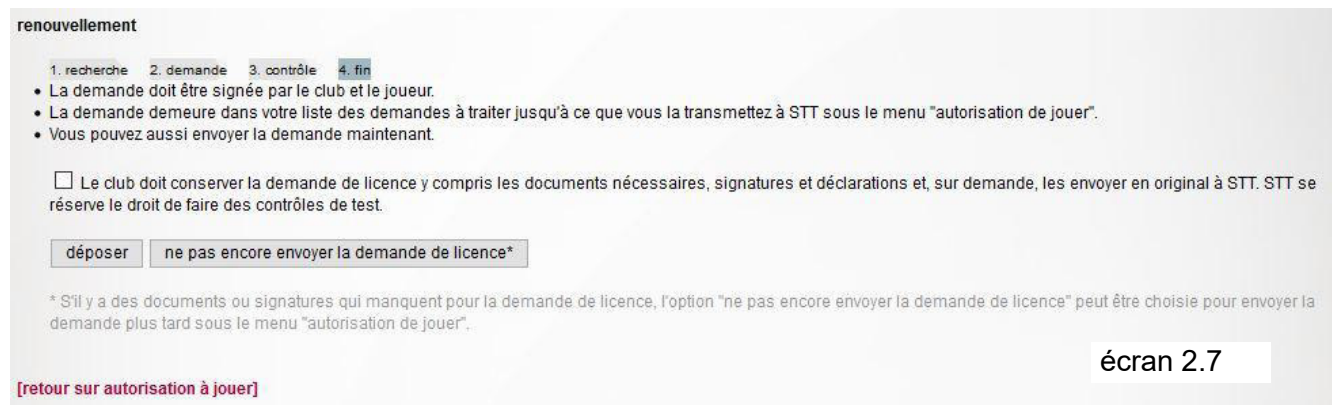
Continuer avec <sauvegarder>.



Dans l'écran suivant (écran 2.6.1), il est possible de télécharger la déclaration de soumission dopage (Anti-Doping Nachweis) ou une autorisation de séjour ou un permis de travail (Aufenthalts-/Arbeitsbewilligung).



Dans l'écran suivant (écran 2.7) on peut choisir entre le dépôt direct de la demande (<déposer>) ou la sauvegarde de la demande sans dépôt à l'AR / STT (p.ex. s'il y a des documents qui manquent). Si la demande n'est pas toute suite déposée, elle apparaît dans la liste des demandes ouvertes <historique des demandes> selon écran 2.3, point 2.1 de ce manuel.



2.3. renouvellement

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <renouvellement> (si le joueur avait une licence la saison précédente). En cliquant sur "chercher des membres", tous les membres qui avaient une licence la saison passée apparaissent. Si la mention "aucune demande possible" apparaît, la licence de ce joueur a déjà été renouvelée. Si un seul joueur est sélectionné, le même écran (écran 2.5) que celui de la section 2.2 s'affiche (données de base, déclaration de dopage et adresse). Celles-ci doivent être traitées comme décrit au point 2.2.

renouvellement

1. recherche 2. demande 3. Documents de demande 4. contrôle 5. fin

chercher des membres

personnes

nom de famille

nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	licence de jeu
Affolter, Jana	04.06.1998	01.07.2024	30.06.2025	☒
Angelov, Valentino	31.10.2003	19.02.2025	30.06.2025	☒
Bergbauer, Benedikt	02.02.2009	04.02.2025	30.06.2025	☐
Borter, Naoki	16.09.2010	01.07.2024	30.06.2025	☒
Briedis, Martins	04.09.1989	01.07.2024	30.06.2025	☐
Burger, Robin	16.03.2004	01.07.2024	30.06.2025	☒
Burren, Daniel	28.04.1985	01.07.2024	30.06.2025	☒
Courant, Constantin	04.04.2012	13.09.2024	30.06.2025	☒
De Cianni, Dennis	17.11.2009	01.09.2024	30.06.2025	☐
Diederich, Markus	04.12.1973	22.02.2025	30.06.2025	☐

écran 2.8

Si plusieurs joueurs sont sélectionnés, l'écran (écran 2.5) n'apparaît pas. Les données de base ne sont pas vérifiées. Le système demande ensuite si les joueurs disposent également d'une licence active à l'étranger (licence multiple - écran 2.8.1).

renouvellement

1. recherche 2. demande 3. Documents de demande 4. contrôle 5. fin

Licences de jeux sélectionnées

	nom, prénom	date de naissance	club principal	licence multiple
☒	Affolter, Jana	04.06.1998	Bern (50037)	☐
☒	Angelov, Valentino	31.10.2003	Bern (50037)	☒
☒	Borter, Naoki	16.09.2010	Bern (50037)	☐
☒	Burger, Robin	16.03.2004	Bern (50037)	☐
☒	Burren, Daniel	28.04.1985	Bern (50037)	☐
☒	Courant, Constantin	04.04.2012	Bern (50037)	☒

écran 2.8.1

Suit la demande de sauvegarde des joueurs marqués (écran 2.9).

renouvellement

1. recherche 2. demande 3. Documents de demande 4. contrôle 5. fin

3.1 contrôle des données de la demande

type de demande renouvellement

Licences de jeux

nom, prénom	date de naissance	club principal	licence multiple
Affolter, Jana	04.06.1998	Bern (50037)	non
Angelov, Valentino	31.10.2003	Bern (50037)	oui
Borter, Naoki	16.09.2010	Bern (50037)	non
Burger, Robin	16.03.2004	Bern (50037)	non
Burren, Daniel	28.04.1985	Bern (50037)	non
Courant, Constantin	04.04.2012	Bern (50037)	oui

écran 2.9

En cas de **renouvellement**, le classement de la saison précédente est applicable.

Important : Pour tous les joueurs qui avaient le droit de jeu la saison passée et qui devraient également avoir le droit de jeu pour la nouvelle saison, le renouvellement doit impérativement être effectué.

Finir avec <sauvegarder>.

Il est possible de choisir (comme indiqué à l'écran 2.7) si la demande doit être déposée immédiatement ou tardivement.

2.4. nouvelle inscription

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <nouvelle inscription> (si le joueur n'avait plus de licence la saison précédente). Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. Le joueur apparaît dans la liste. Choisir <nouvelle inscription>.

nouvelle inscription

1. recherche 2. demande 3. Documents de demande 4. contrôle 5. fin

chercher des personnes

no. de licence écran 2.10

nom de famille

prénom

date de naissance [JJ.MM.AAAA]

Les joueurs suivants ont été autorisés à jouer dans le passé

nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	dernière autorisation à jouer par
Petterlini, Roberto	09.07.1978	01.07.2011	13.07.2011	Bern (STT)

nouvelle inscription

Ajouter les données de base, l'adresse et/ou la déclaration anti-dopage comme décrit sous point 2.2 ci-dessus.

En cas d'une **nouvelle inscription**, le classement doit correspondre aux critères suivants:

- ne pas plus bas que le classement selon les points Elo actuels dans click-tt
- ne pas plus haut que le dernier classement avant l'interruption de la licence.

Finir avec <sauvegarder>.

Il est possible de choisir (comme indiqué à l'écran 2.7) si la demande doit être déposée immédiatement ou tardivement.

2.5. changement de club en Suisse

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <changement de club>. Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. Le joueur apparaît dans la liste. Choisir <changement de club>.

changement de club

1. recherche 2. demande 3. Documents de demande 4. contrôle 5. fin

chercher des personnes

no. de licence

nom de famille

prénom

date de naissance

club

écran 2.11

Joueur avec une autorisation pour la saison actuelle ou dernière saison dans un autre club.

joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	dernière autorisation à jouer par	
Lauener, Sebastian	11.07.1994	01.07.2023	30.06.2024	Langnau (50058)	changement de club

La liste montre le club de la dernière licence.

Il faut compléter les données comme décrit au paragraphe 2.2 (écran 2.5).

En cas de **changement de club** de joueurs déjà licenciés, le classement actuel est repris.

Si tout est en ordre, terminer par « Sauvegarder ». Il est possible de décider (comme indiqué dans écran 2.7) si la demande doit être envoyée immédiatement ou plus tard.

Approbation / Refus d'un changement de club

Lors d'une demande de changement de club, le club précédent recevra automatiquement un e-mail lui demandant d'approuver ou de refuser la demande.

Pour ce faire, l'administrateur de club précédent doit se connecter au moyen du login de club et cliquer sur " gestion de licences ". La demande ouverte y est affichée (écran 2.12).

gestion de licences
Langnau

téléchargements

-  **liste des joueurs avec une licence (pdf)**

demande de

- première demande**
- renouvellement**
- nouvelle inscription**
- changement de club**
- licence multiple**
- passport loisirs**
- Licence dames**
- soumission de documents**
- League-Lizenz**

changement pour un autre club

joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	demande de	date de retrait	approbation
Lauener, Sebastian	11.07.1994	Bern (50037) demandeur : daniel.burren@ttcbern.ch	30.06.2025	☐ approuver ☐ refuser Begründung:

historique des demandes
213 gefunden | page 1 / 11

date du formulaire	demande	statut	nom, prénom	date de naissance
11.08.2024 23:42	première demande	approuvé	Kuhnt, Sebastian	17.02.1981

2.6. changement de club depuis l'étranger

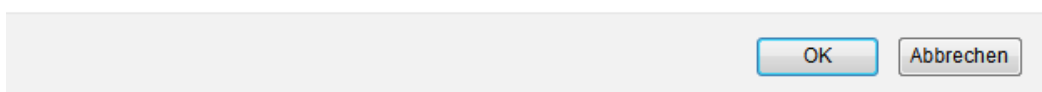
A procéder comme décrit sous 2.5. Ne pas mettre le numéro de licence mais l'ancien club. Choisir aussi <changement de club>:



nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	membre chez
Dupont, Jean	09.07.1978	-	-	-

Si le joueur n'a pas encore été enregistré en tant que membre du club, vous êtes demandé si le joueur doit être enregistré dans click-tt:

Sind Sie sicher, dass es sich um eine neue Person handelt, die in die Datenbank aufgenommen werden soll?



Ensuite ajouter les données comme décrit sous point 2.2 (écran 2.5). En cas de domicile en Suisse, mettre la date d'entrée en suisse et la date d'expiration du visa.

Pour le **classement** prendre en considération la ligue dans laquelle le joueur a joué la saison précédente.

Sous <données de la demande>, l'ancienne association est déjà mentionnée en tant que „étranger“ / <Ausland>. Il faut mettre l'ancien club et confirmer avec <chercher>.



Finir avec <continuer> et choisir si la demande est déposée tout de suite.

Il est possible de décider (comme indiqué dans écran 2.7) si la demande doit être envoyée immédiatement ou plus tard.

2.7 Licence multiple

Après la section 2.1, l'écran écran 2.3 <licence multiple> doit être sélectionné. C'est la même procédure que pour un changement de club depuis l'étranger (section 2.6). La seule différence est qu'à la place de l'ancien club, un club principal à l'étranger dans lequel le joueur a déjà un droit de jeu est spécifié.

2.3 données de la demande

association principale* Belgique (BEL) ▼

club principale* CTT Royal Alpa

Classement et points actuels

classement -

points -

Soumettre un nouveau classement ☒

points 950

classement dames* C10 ▼

classement messieurs* D5

écran 2.16

interrompre << retour continuer >>

2.8 Licence dames

Revenir au point 2.1, écran 2.3 et choisir <licence dames>. Il suffit de mettre seulement le numéro de licence. Si ce n'est pas connu, mettre le nom, prénom et la date de naissance. La joueuse apparaît dans la liste. Choisir <Demande d'une licence dames> (écran 2.17).

licences
Langnau

Licence dames

1. recherche 2. demande 3. contrôle 4. fin

chercher des personnes

no. de licence 813063

nom de famille

prénom

date de naissance [JJ.MM.AAAA]

Suchen interrompre

écran 2.17

Joueur avec une autorisation pour la saison actuelle ou dernière saison dans un autre club.

joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	dernière autorisation à jouer par	
Affolter, Jana	04.06.1998	01.07.2023	30.06.2024	Bern (50037)	Demande d'une licence dames

Il affiche le club avec le dernier autorisé à jouer (club principal).

Il faut compléter les données comme décrit au paragraphe 2.2 (écran 2.5)

Lors d'une demande de **licence dames** d'une joueuse déjà licenciée, le classement actuel est repris.

Si tout est en ordre, terminer par « Sauvegarder ». Il est possible de décider (comme indiqué dans l'écran 2.7) si la demande doit être envoyée immédiatement ou plus tard.

Approbation / Refus licence dames

Lors de la demande d'une licence dames, le club principal (club hommes) recevra automatiquement un e-mail lui demandant d'approuver ou de refuser la demande.

Pour ce faire, l'administrateur de club précédent doit se connecter au moyen du login de club et cliquer sur " gestion de licences ". La demande ouverte y est affichée (écran 2.18).

gestion de licences
Ostermundigen

téléchargements

-  liste des joueurs avec une licence (pdf)

demande de

- première demande
- renouvellement
- nouvelle inscription
- changement de club
- licence multiple
- passeport loisirs
- Licence dames
- soumission de documents
- League-Lizenz

Freigabe-Anträge Damenlizenz

joueur(s) autorisé(s)	date de naissance	demande de	Anmeldedatum	approbation
Rickert, Eli	13.08.1993	Bern (50037)	01.07.2026	☐ approuver ☐ refuser

écran 2.18

2.9 licence STTL

Conformément au point 2.1 (écran 2.3), choisir « licence STTL ». En cliquant sur « Chercher des membres » tous les membres qui disposent actuellement d'une licence s'affichent.

League-Lizenz

1. recherche 2. demande 3. Documents de demande 4. contrôle 5. fin

chercher des membres

personnes

nom de famille

nom	date de naissance	autorisation à jouer depuis	autorisation à jouer jusqu'au	
Antonyan, Elmira	01.06.1995	01.07.2026	30.06.2027	League-Lizenz beantragen
Bardow, Mathis	01.07.2026	01.07.2026	30.06.2027	League-Lizenz beantragen
Bichsel, Niklas	01.07.2026	01.07.2026	30.06.2027	League-Lizenz beantragen
Boilleau, Célestin	01.07.2026	01.07.2026	30.06.2027	League-Lizenz beantragen

écran 2.19

Il faut compléter les données comme décrit au paragraphe 2.2 (écran 2.5).

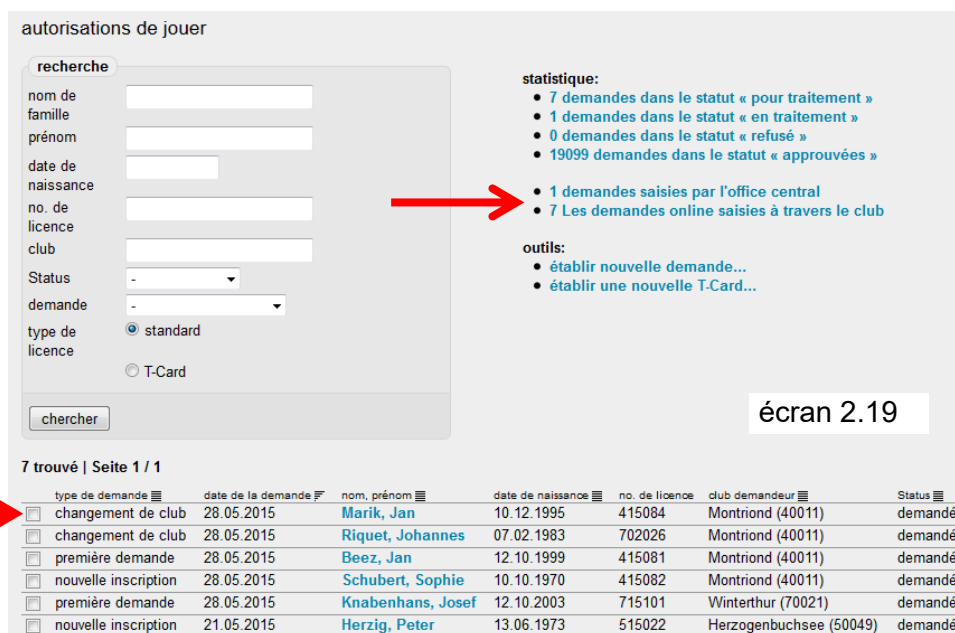
Si tout est en ordre, terminer par « Sauvegarder ».

Il est possible de décider (comme indiqué dans écran 2.7) si la demande doit être envoyée immédiatement ou plus tard.

3. Contrôle et approbation par l'association régionale

L'association régionale responsable doit approuver toutes les demandes de licences ouvertes. Le contrôle se fait dans nuLiga/admin → <personnes> → <au sein du club> → <écran 2.18 jouer>. Toutes les demandes de licences sont mentionnées sous la rubrique <statistique>.

Pour voir la liste des demandes saisies par les clubs il faut cliquer sur <● les demandes online saisies par le club>.



statistique:

- 7 demandes dans le statut « pour traitement »
- 1 demandes dans le statut « en traitement »
- 0 demandes dans le statut « refusé »
- 19099 demandes dans le statut « approuvées »
- 1 demandes saisies par l'office central
- 7 Les demandes online saisies à travers le club

outils:

- établir nouvelle demande...
- établir une nouvelle T-Card...

écran 2.19

type de demande	date de la demande	nom, prénom	date de naissance	no. de licence	club demandeur	Status
☐ changement de club	28.05.2015	Marik, Jan	10.12.1995	415084	Montriond (40011)	demandé
☐ changement de club	28.05.2015	Riquet, Johannes	07.02.1983	702026	Montriond (40011)	demandé
☐ première demande	28.05.2015	Beez, Jan	12.10.1999	415081	Montriond (40011)	demandé
☐ nouvelle inscription	28.05.2015	Schubert, Sophie	10.10.1970	415082	Montriond (40011)	demandé
☐ première demande	28.05.2015	Knabenhans, Josef	12.10.2003	715101	Winterthur (70021)	demandé
☐ nouvelle inscription	21.05.2015	Herzig, Peter	13.06.1973	515022	Herzogenbuchsee (50049)	demandé

Cliquer sur le nom du joueur à approuver.

Faire les corrections ou ajouts nécessaires.

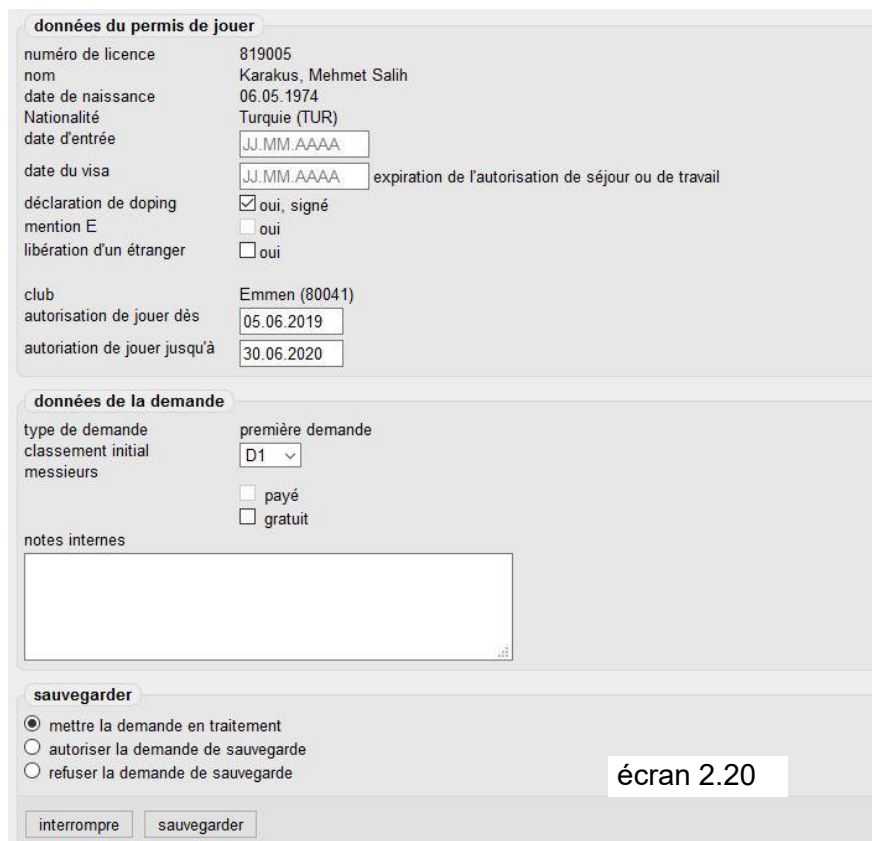
Pour les étrangers (à l'exception des ressortissants de l'UE/AELE), la date d'entrée dans le pays et la date du visa peuvent être vérifiées et, si nécessaire, complétées.

Pour les étrangers : s'il y a des doutes par rapport aux données du club ou aussi juste pour contrôle par hasard, les documents originaux peuvent être demandés au club.

Pour sauvegarder:

● mettre la demande en traitement, si elle ne peut pas encore être approuvée, p.ex. des documents manquent.

● <autoriser la demande de sauvegarde> =autoriser la demande (traduction à améliorer)



données du permis de jouer

numéro de licence: 819005
 nom: Karakus, Mehmet Salih
 date de naissance: 06.05.1974
 Nationalité: Turquie (TUR)
 date d'entrée: JJ.MM.AAAA
 date du visa: JJ.MM.AAAA
 expiration de l'autorisation de séjour ou de travail:
 déclaration de doping: ☒ oui, signé
 mention E: ☐ oui
 libération d'un étranger: ☐ oui

club: Emmen (80041)
 autorisation de jouer dès: 05.06.2019
 autorisation de jouer jusqu'à: 30.06.2020

données de la demande

type de demande: première demande
 classement initial: D1
 messieurs: ☐ payé ☐ gratuit

notes internes:

sauvegarder

☒ mettre la demande en traitement
☐ autoriser la demande de sauvegarde
☐ refuser la demande de sauvegarde

interrompre sauvegarder

écran 2.20

à remplir par le club

Club	Saison
------	--------

à remplir par le joueur / la joueuse

Nom	Prénom		
Date de naissance	Sexe	Nationalité	
Rue	Code postal/Lieu		
Proposition de classement	Messieurs	Dames	
Club de dames			
Lieu/Date	Signature (parents pour les mineurs)		

Définitions selon RS STT, art. 11.3.1
Veillez cocher ce qui vaut s.v.p.

Première demande	Renouvellement	Nouvelle inscription	Changement de club	Licence multiple	
			Club	Club principale	
			STT	Étranger	
			Association nationale ou régionale		
			Dernière licence auprès de la fédération membre étrangère (saison)		
			Dernière licence (saison)		
			Dernier match en championnat d'équipes (date)		
			Dernier match en championnat d'équipes (date)		
Documents requis		Documents requis		Documents requis	
Copie du passeport (<i>passeport/CI</i>)		- Confirmation de sortie du dernier club dans click-tt à part pour les ressortissants UE/AELE (<i>par écrit</i>) - Copie du passeport (<i>passeport/CI - seulement des joueurs qui viennent de l'étranger</i>) - Ranking et/ou résultats du championnat (<i>seulement joueurs classés A qui viennent de l'étranger</i>)		- Copie du passeport (<i>passeport/CI</i>) - Ranking et/ou résultats du championnat (<i>seulement joueurs classés A</i>)	

Déclaration de soumission - Dopage

Le joueur / la joueuse signataire déclare avec sa signature, qu'il / elle a pris connaissance des **directives dopage** de Swiss Table Tennis et qu'il / elle a lu et respecte la **déclaration de soumission - Dopage** (à trouver via les deux codes QR à côté)

Directives dopage



Déclaration de soumission



Lieu/Date	Signature (parents pour les mineurs)
-----------	--------------------------------------



Club	Saison
------	--------

à remplir par le joueur / la joueuse

Nom	Prénom	
Date de naissance	Sexe	
Nationalité	Entrée en Suisse/première autorisation de jouer (date)	
Rue	Code postal/Lieu/Pays	
Proposition de classement	Messieurs	Dames
Club de dames		
Lieu/Date	Signature (parents pour les mineurs)	

Définitions selon RS STT, art. 11.3.1**Veuillez cocher ce qui vaut s.v.p.**

Première demande	Renouvellement	Nouvelle inscription	Changement de club	Licence multiple
			Club	Club principale
			STT	Étranger
			Association nationale ou régionale	
			Association nationale ou régionale	
			Dernière licence pour une association membre étrangère (saison)	
			Dernière licence (saison)	
			Dernier match en championnat d'équipes (date)	
Dernier match en championnat d'équipes (date)				
Documents requis	Documents requis	Documents requis	Documents requis	Documents requis
• Copie du passeport (<i>passeport/CI</i>) • Autorisation de séjour/de travail	• Autorisation de séjour/de travail	• Autorisation de séjour/de travail	• Copie du passeport (<i>passeport/CI - seulement pour joueurs et joueuses venant de l'étranger</i>) • Confirmation de sortie du dernier club (<i>par écrit</i>) • Autorisation de séjour/de travail • Ranking et/ou résultats du championnat (<i>seulement joueurs classés A qui viennent de l'étranger</i>)	• Copie du passeport (<i>passeport/CI</i>) • Ranking et/ou résultats du championnat (<i>seulement joueurs classés A</i>) • Autorisation de séjour/de travail

Déclaration de soumission - Dopage

Le joueur / la joueuse signataire déclare avec sa signature, qu'il / elle a pris connaissance des **directives dopage** de Swiss Table Tennis et qu'il / elle a lu et respecte la **déclaration de soumission - Dopage** (à trouver via les deux codes QR à côté)

Directives dopage



Déclaration de soumission



Lieu/Date	Signature (parents pour les mineurs)

Déclaration de soumission - Dopage

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Club :

Ci-après sportive / sportif

1. Le sportif / La sportive signataire de ce document renonce à toute forme de dopage.

Est considéré comme acte de dopage, entre autres, la présence d'une substance interdite dans l'échantillon du sportif / de la sportive. Est en outre considéré comme acte de dopage l'usage ou la tentative d'usage d'une substance ou d'une méthode interdite conformément à la Liste des interdictions de Swiss Sport Integrity¹.

L'énumération exhaustive des violations des règles antidopage se trouve dans le Statut concernant le dopage de Swiss Olympic².

2. La Liste des interdictions est mise à jour annuellement. Le sportif / La sportive s'engage à s'informer régulièrement sur cette liste³. Il / Elle prend note que la méconnaissance de la Liste des interdictions actuellement en vigueur n'exclut en aucun cas la punition de violations des règles antidopage.

3. Le sportif / La sportive déclare être d'accord de se soumettre à des contrôles antidopage réalisés par les organisations antidopage compétentes, notamment par Swiss Sport Integrity, que ce soit en compétition ou hors compétition. Le déroulement de ces contrôles est régi par les Prescriptions d'exécution du Statut concernant le dopage⁴.

Le sportif / La sportive qui s'oppose ou se soustrait à un contrôle antidopage, qui déjoue l'objectif poursuivi par un tel contrôle ou qui entreprend une tentative dans ce sens commet une violation des règles antidopage et est sanctionné comme s'il s'agissait d'un résultat d'analyse positif.

4. Le sportif / La sportive prend notamment note qu'il / elle est entièrement responsable de vérifier le **statut d'interdiction de tous les médicaments au moyen de la base de données sur les médicaments DRO global**⁵ avant leur utilisation.

5. Le sportif / La sportive qui est qualifié/e **d'athlète de niveau national respectivement d'athlète de niveau international**, déclare être d'accord que des règles spécifiques du Statut concernant le dopage et de ses Prescriptions d'exécutions relatives aux autorisations d'usage à des fins thérapeutiques lui sont applicables. Selon la définition de Swiss Sport Integrity, est considéré comme athlète de niveau national qui fait partie du **pool d'AUT**⁶, ce qui signifie qu'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques **préalable** est nécessaire. Il en va de même pour les athlètes de niveau international selon la définition de la Fédération internationale.

¹ La Liste des interdictions de Swiss Sport Integrity est basée sur celle de l'Agence mondiale antidopage.

² Le Statut concernant le dopage peut être consulté sur www.sportintegrity.ch/fr/statut. Les violations sont listées dans les articles 2.1 à 2.11.

³ La Liste des interdictions actuellement en vigueur peut être consultée sur www.sportintegrity.ch/fr/listedesinterdictions.

⁴ Les Prescriptions d'exécution du Statut concernant le dopage, notamment les Prescriptions d'exécution relatives aux contrôles et enquêtes (PECE), sont basées sur les Standards Internationaux de l'Agence mondiale antidopage et peuvent être consultées sur www.sportintegrity.ch/fr/downloads.

⁵ La base de données sur les médicaments DRO global peut être consultée sur www.sportintegrity.ch/fr/medicaments.

⁶ La définition du pool d'AUT peut être consultée sur www.sportintegrity.ch/fr/pool-aut.

6. **Le sportif / La sportive qui fait partie d'un Groupe cible d'athlètes soumis aux contrôles⁷ déclare être d'accord que des règles spécifiques du Statut concernant le dopage et de ses Prescriptions d'exécutions relatives à l'obligation de renseigner sur leur localisation et à la retraite lui sont applicables.**

Le sportif / La sportive prend notamment note qu'il / elle est entièrement responsable de la transmission de toutes les informations relatives à l'obligation de renseigner, qui doivent en outre être complètes et véridiques, à Swiss Sport Integrity dans les délais. **Les violations répétées de l'obligation de renseigner sont susceptibles d'être qualifiées de violation des règles antidopage et d'être sanctionnées en conséquence.**

7. En cas de violation des règles antidopage, le sportif / la sportive se soumet aux sanctions conformément aux statuts et règlements de Swiss Olympic, de Swiss Sport Integrity, de Swiss Table Tennis ainsi que de l'ITTF (International Table Tennis Federation). Il / Elle déclare connaître ces normes⁸.

Notamment les sanctions suivantes, qui peuvent être cumulées, sont susceptibles d'être prononcées à l'encontre du sportif / de la sportive.

- **Suspension d'une durée déterminée ou (en cas de récidive) à vie**
- **Réprimande**
- **Amende pécuniaire**
- **Annulation des résultats et retrait de prix**
- **Païement des frais liés à la procédure**
- **Publication de la décision**

Conséquences supplémentaires pour les sports d'équipe : Si plus de deux membres de la même équipe ont commis une violation des règles antidopage, Swiss Table tennis ou l'ITTF prononce une sanction appropriée à l'encontre de l'équipe concernée (p.ex. défaite par forfait, retrait de points, disqualification).

8. **Le sportif / la sportive reconnaît la compétence exclusive de Swiss Sport Integrity et/ou du Tribunal du sport suisse comme autorité de première instance dans le jugement de violations des règles antidopage** et il / elle accepte expressément de se soumettre à cette compétence.
9. Les décisions de Swiss Sport Integrity peuvent être contestées devant le Tribunal du sport suisse. Les décisions du Tribunal du sport suisse peuvent être contestées devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS). Ce dernier statue définitivement. **Le sportif se soumet à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal arbitral indépendant**, ceci à l'exclusion des tribunaux étatiques. Devant le TAS, les dispositions du *Code de l'arbitrage en matière de sport* sont applicables⁹.

Sauf convention contraire, la procédure devant le TAS se déroule en allemand, en français ou en italien. Si les parties n'arrivent pas à se mettre d'accord quant à la langue de procédure, c'est le TAS qui la détermine. Les arbitres désignés par les parties doivent figurer sur la liste des arbitres du TAS et ne peuvent avoir été impliqués, à quelque titre que ce soit, dans la procédure de première instance.

10. En cas de conflit entre la présente déclaration de soumission et les dispositions applicables du Statut concernant le dopage, ces dernières prévaudront.

Lieu / Date :

Signature du sportif / de la sportive :

Signature du représentant légal (pour les mineurs) :

⁷ La répartition des groupes de contrôle de Swiss Sport Integrity peut être consultée sur www.sportintegrity.ch/fr/groupescibles.

⁸ Les normes en question peuvent être consultées sur www.swissolympic.ch, www.sportintegrity.ch, www.swisstabledennis.ch ainsi que www.itf.com.

⁹ Ce dernier peut être consulté sur www.tas-cas.org.